



### Animateur référent

Alexandre METAIS  
ITB  
02.35.12.26.72  
itb76@itbfr.org

### Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD  
ITB  
02.35.12.26.72  
itb76@itbfr.org

### Directeur de la publication

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
des DRAAF, des Chambres  
d'agriculture

### Abonnez-vous sur

[www.normandie.chambagri.fr](http://www.normandie.chambagri.fr)

Action pilotée par le ministère chargé  
de l'agriculture, avec l'appui financier  
de l'Office national de l'eau et des  
milieux aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour pollutions  
diffuses attribués au financement du  
plan Ecophyto.



## A retenir

**Maladies du feuillage :** après une première protection le développement des maladies est très disparate. Le seuil T2 est dépassé pour l'oïdium et (ou) la rouille dans certains secteurs du Calvados et de l'Eure.

**Teignes :** avec le retour des précipitations, nous observons une régression des chenilles dans les quelques parcelles touchées.

## Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 20 parcelles fixes.

## Maladies du feuillage

### Synthèse des observations

La présence de rouille est observée dans 15 parcelles suivies avec une fréquence qui varie de 2 à 86 %. L'oïdium est présent sur 13 parcelles avec une fréquence qui varie de 1 à 50 %.

La ramulariose est observée sur 1 parcelle avec une fréquence de 3 %. La cercosporiose est observée sur 5 parcelles avec une fréquence de 1 à 8 %.

### Analyse de risque :

Les observations réalisées 2 à 3 semaines après une première protection, montrent que le développement des maladies est très disparate en fonction des secteurs et des conditions agro-climatiques de chaque parcelle. Cette semaine nous constatons une évolution de la rouille et de l'oïdium, en particulier sur les zones de la plaine Nord de Caen, plateau du Neubourg, plaine de Saint-André. Dans ces secteurs, 5 parcelles ont dépassé le seuil d'intervention du T2 pour l'oïdium et (ou) la rouille.

**Une protection à moins de 45 jours de la récolte est inutile.** Le développement des maladies durant ce délai n'a pas d'incidence sur le rendement. **Il convient de renforcer la surveillance pour les parcelles qui seront récoltées à partir de début octobre.**

**Seuils de déclenchement**

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment, c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle. Ces seuils sont de :

Maladies	Régions	T1	T2
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %
Cercosporiose	Bordure littorale	10 %	20 %
	Autres régions	5 %	
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20 %

**Les parcelles de référence :**

Le tableau suivant indique **tous les sites observés dans le réseau de la région**. Chaque ligne représente un site avec sa localisation, la variété semée et la résistance de cette variété aux maladies foliaires.

Depts	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose		Date T1	Date T2
				Tolérance	16-août	Tolérance	16-août	Tolérance	16-août	Tolérance	16-août		
14 - 61	Plumetot	ITB	LIBELLULE		0		41		86		0	21-juil.	
	Colomby	Agriculteur	BEETLE	Seuil T2 oïdium le 08 août								24-juil.	11-août
	Giberville	CSOB	BARENTS		0		0		14		0	25-juil.	
	Frenouville	Agrial	BARENTS	Abandon, protection avant seuil									
	Escures-sur-Favières	ITB	BEETLE		2		3		20		0	31-juil.	
	Conteville	Agrial	BEETLE	Abandon, protection avant seuil									
	Maizières	Lepicard	BARENTS		0		0		0		0	28-juil.	
	Gueprei	Agriculteur	VULCANIA KWS		4		0		7		0		
27	Gamaches-en-Vexin	CA 27	TELLIA KWS		0		0		0		0	1-août	
	Ecouis	CA 27	FORTISSIMA KWS		0		0		0		0	25-juil.	
	Guiseniers	Agriculteur	BARENTS		0		22		16		0	26-juil.	
	Hacqueville	SLS	FORTISSIMA KWS		4		0		14		0	24-juil.	
	Vesly	SESVDH	LIBELLULE	Seuil T1 oïdium le 1er août								9-août	
	Morgny	ITB	BEETLE		1		7		15		0	26-juil.	
	Surtauville	ITB	BEETLE		8		50		15		0	21-juil.	
	Thibouville	CA27	BEETLE		0		10		8		0	25-juil.	
	Aviron	GRCETA	FORTISSIMA KWS		1		22		55		0	25-juil.	
	Aviron	GRCETA	PLATINA KWS		0		7		30		0	25-juil.	
Corneuil	GRCETA	VULCANIA KWS		0		45		42		0	25-juil.		
Goupillières	ITB	CHLOELIA KWS		0		1		2		0	24-juil.		
76	Auppegard	Cristal Union	BEETLE	Seuil T1 rouille le 01 août								4-août	
	Bretteville-du-Grand-Caux	Cristal Union	CRIQUET	Seuil T1 rouille le 01 août								4-août	
	Saint-Léger-Aux-Bois	CA 76	LIBELLULE	Seuil T1 oïdium le 01 août								7-août	
	Ronchois	CA76	LIBELLULE	Seuil T1 oïdium le 01 août									
	Anneville-sur-Scie	Desprez	TISSERIN		0		16		28		3	22-juil.	
	Gruchet-Saint-Simeon	ITB	Landon	Seuil T1 oïdium et rouille le 07 août								7-août	
	Trouville-Alliquerville	CA 76	ACACIA		nc		nc		nc		nc		
	Crasville-la-Mallet	ITB	CHLOELIA KWS		0		1		3		0	22-juil.	
Ouainville	ITB	CHLOELIA KWS		0		1		2		0	21-juil.		

Légende de la résistance variétale :

Variété résistante  
 Variété sensible  
 Seuil T2 atteint

**Savoir reconnaître les maladies du feuillage :**

**Oïdium** : mycélium blanc grisâtre poudreux.



**Rouille** : pustules poudreuses orangées



**Ramulariose** : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



**Cercosporiose** : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

## Teignes

**Observations :**

1 parcelle (Morgny dans le Vexin) présente des dégâts de teignes avec une fréquence de 10 % de plantes atteintes.

**Seuil indicatif de risque**: à partir de 10% des plantes avec dégâts et présence de chenilles.

**Analyse de risque :**

La présence de dégâts de teignes est observée depuis fin juillet dans certaines parcelles, principalement sur des zones sèches (Eure, Calvados, Orne). La fréquence de plantes touchées a rarement atteint le seuil de risque, et les précipitations récentes ont permis une régression des chenilles de teignes (noyade des chenilles dans le cœur des betteraves).

Il faut cependant rester vigilant dans les situations à risques que sont les sols superficiels avec une faible réserve hydrique, notamment dès le retour de conditions chaudes et sèches.

**Symptômes** : les pétioles des feuilles du cœur sont d'abord rongés en surface puis minés et souvent reliés par des filaments soyeux. En cas de forte attaque, les feuilles du bouquet central sont entièrement détruites et le centre couvert d'excréments noirs. On peut aussi remarquer des galeries sur le collet.

